**Examen du projet de budget primitif et des comptes spéciaux 2018**

**Discours du Président de la Polynésie française**

*Jeudi 7 décembre 2017*

Monsieur le président de l’assemblée,

Monsieur le vice-président,

Mesdames et messieurs les ministres,

Mesdames et messieurs les parlementaires de la Polynésie française,

Mesdames et messieurs les représentants,

Mesdames et messieurs de la presse,

Chers amis,

Ia ora na I to tatau farereiraa i teie mahana api.

Nous sommes réunis aujourd’hui pour examiner le dernier projet de budget de cette mandature, dont le terme est fixé au mois de mai prochain.

L’année prochaine, nos concitoyens seront en effet appelés à désigner leurs nouveaux représentants, qui auront alors la lourde charge de présider au développement de notre Pays.

C’est pourquoi, je voudrais, tout d’abord, remercier ma majorité. Merci à tous ceux et celles qui m’ont accompagné loyalement depuis septembre 2014.

Puis tous ceux et celles qui se sont ralliés à notre cause pour arriver aujourd’hui à un groupe de 33 représentants. Merci à notre présidente de groupe RMA. Je vous estime et vous adresse toute mon affection.

Je veux aussi remercier l’ensemble des autres représentants qui ont œuvré au sein de nos institutions durant ce mandat, pour le travail réalisé.

Nous nous sommes parfois échangés des méchancetés, mais la rancune n’est pas mon mode de fonctionnement. D’ailleurs, juste un exemple pour preuve. Il y a 48 heures, madame Gilda Vaiho était en face de moi pour me dire tendrement qu’elle voudrait construire ce pays à mes côtés, alors qu’il y a deux ans elle me disait qu’il fallait que je fasse d’abord mes preuves avant de demander une augmentation de mes indemnités de président. Vous voyez, je ne suis pas rancunier.

En tout cas, majorité ou opposition, c’est grâce à notre travail commun que notre chère Polynésie va de mieux en mieux. Je veux donc remercier tous les groupes politiques représentés au sein de notre Assemblée. Par vos contributions tout au long de ce mandat, vous avez pu exprimer vos positions et défendre vos convictions. C’est donc bien le signe que nos institutions ont parfaitement fonctionné. Je m’en réjouie car cela démontre que l’expression de la démocratie n’est pas un vain mot dans notre Pays.

Comme cela a pu être rappelé lors de la réunion de la commission de l'économie et des finances de l'Assemblée de la Polynésie, le 17 novembre dernier, le projet de budget qui vous est soumis a été construit avec la même rigueur que celle qui a présidé lors des exercices précédents.

Je voudrais rappeler que, dès ma prise de fonctions, j’ai mobilisé l’ensemble du Gouvernement sur un objectif principal : la poursuite du redressement de nos comptes publics.

Nous avons en effet trouvé au début de notre mandature, une situation catastrophique de l’état des finances de notre pays, résultat de 10 années d’instabilité politique.

La confiance des investisseurs et des entreprises était à son plus bas niveau de notre histoire. L’activité économique et sociale du pays était en berne, et la destruction des emplois, dans tous les secteurs d’activité, avait atteint des sommets.

Souvenez-vous. La subvention de 6 milliards de francs accordée par l’Etat au gouvernement Temaru en 2012 n’a pas suffi à stopper l’hémorragie budgétaire. Il a fallu solliciter à nouveau une avance de trésorerie de 5 milliards de francs auprès de l’Etat en 2013 pour juguler l’assèchement financier de notre pays.

Le redressement de nos comptes publics a nécessité des sacrifices, tant de la part des entreprises que des Polynésiens. Le Pays a également du se serrer la ceinture. Il a pour cela mis en place des mesures d’économie au niveau de ses budgets de fonctionnements courants et en matière de réduction des effectifs.

Le redressement de nos comptes a nécessité une période de 3 années qui a été difficile à bien des égards, mais qui est désormais derrière nous.

La seconde phase de notre programme a consisté à mettre en œuvre les outils de relance économique. Ainsi, le gouvernement a-t-il construit et mis en application son plan d’actions économiques et son programme exceptionnel d’investissement.

Ces deux dispositifs ont permis d’accélérer la reprise économique en accompagnant les programmes d’investissements des entreprises.

Pour dynamiser la relance économique, il était essentiel de mettre également en place un train de nouvelles mesures fiscales pour faciliter la décision d’investissement des porteurs de projets, tant de la part des entreprises que de celle des ménages polynésiens.

C’est la raison pour laquelle le Ministre des finances a proposé un nouveau panel de mesures fiscales soumis à votre approbation. Sans être exhaustif je citerai notamment :

* un taux réduit de TVA de 5% pour les prestations de services à la personne ; l’exonération de la taxe de mise en circulation les véhicules neufs destinés aux îles autres que Tahiti et Moorea ; l’exonération des droits et taxes sur les chaussures importés, après l’exonération des vêtements intervenue en 2016. Il sera aussi institué une franchise sur les biens personnels importés à l’occasion d’un changement de résidence lors d’un retour en Polynésie. Par ces mesures concrètes qui s’ajoutent à celles déjà accordées, nous redonnons et renforçons le pouvoir d’achat des ménages.
* Puis, l’exonération fiscale en faveur des groupes de prestations de chants et de danses traditionnels ; l’exonération fiscale des objets de l’artisanat traditionnel fabriqués localement. Ces exonérations sont innovantes. Elles manifestent notre volonté de promouvoir notre culture et le savoir-faire polynésien. Elles soutiennent la création artistique locale.
* En matière d’équité fiscale, il sera procédé à la suppression de la double imposition des droits d’enregistrement et de TVA pour faciliter la transmission du patrimoine, et d’instituer un dispositif d’exonérations fiscales et douanières en faveur des manifestations à caractère international organisées en Polynésie française. Pour les entreprises déficitaires, un abattement de 20% de la contribution à la patente sera opéré.
* Ensuite, au titre de la simplification fiscale, il est proposé d’aligner les seuils de la franchise de TVA sur celui du régime fiscal des très petites entreprises à 5 millions de FCFP.
* En termes de soutien à l’emploi, les entreprises qui embaucheront en 2018 pourront bénéficier d’une réduction d’impôt à la CSIS sur 3 ans. Le secteur du logement libre est rendu ponctuellement éligible aux dispositifs de défiscalisation locale afin de dynamiser la construction de logements.
* Enfin, l’exonération de la taxe de mise en circulation des véhicules appartenant aux communes dans le cadre de leurs missions de police, de protection civile et de lutte contre l’incendie sera réalisée.

Au-delà de la fiscalité, le Vice-président, en charge de l’économie et des finances, poursuivra les reformes nécessaires, par couches successives, du modèle économique et fiscal de notre pays, de manière à le rendre plus attractif au regard des investisseurs locaux et étrangers.

La 3ème phase de notre plan va consister dès 2018, en la réalisation des grands investissements de la ferme aquacole de Hao et du projet « Le Village Tahitien », ainsi que le développement de nos ressources propres.

Le déploiement de la stratégie du Gouvernement a d’ores et déjà permis de reconstituer les ressources financières du pays et de financer les programmes de relance économique. L’examen du budget 2018 permettra de mettre en lumière les excellents résultats obtenus et le chemin parcouru.

A titre d’exemple, le Gouvernement affiche une diminution de la dette du Pays de plus de 8,5 milliards de F CFP, comparativement à 2014. En parallèle, notre gouvernement affiche une progression des dépenses d’investissements de près de 10 milliards de F CFP par rapport à 2013. A noter par ailleurs que les dépenses publiques courantes sont demeurées stables sur la période du mandat.

Sur le plan économique, tous les observateurs locaux confirment la reprise globale de l’économie polynésienne. Cependant, certains continuent à la nier. Soit, ils ne savent pas lire les notes de conjoncture, soit ils sont primairement jaloux de nos bons résultats.

Certes, beaucoup reste à faire pour accompagner et dynamiser cette reprise. Mais je veux à ce stade de mon intervention, saluer et remercier les investisseurs privés, les entreprises mais également les ménages polynésiens pour leur rôle « moteur » dans la reprise de l’économie polynésienne :

Ainsi, le climat des affaires se stabilise à 10,6 points au dessus de sa valeur moyenne de longue durée. La croissance de l’économie polynésienne s’accélère par rapport aux 5 dernières années.

Sur 2 ans, le chiffre d’affaires des entreprises a progressé de 46 milliards de F CFP, soit près de +7 %.

Le secteur du commerce qui représente 46% du chiffre d’affaires de l’économie et 8.730 emplois augmente annuellement de 11% et l’emploi annuel de 3%.

C’est là le signe indiscutable que la reprise économique polynésienne est bien réelle, n’en déplaise à certains élus et non élus de l’opposition qui annoncent, à qui veut bien les écouter, la mise en place de « mesurettes » par le Gouvernement.

Eh bien voyez-vous, ces « mesurettes » ont particulièrement bien dynamisé le chiffre d’affaires des entreprises et la création d’emplois en Polynésie.

Les exportations polynésiennes ont progressé de 11 % sur 2017 et représentent en valeur près de 8,8 milliards de F CFP : Ces bons résultats s’expliquent notamment par la hausse en valeur de 18% des produits perliers (+900 MF), du secteur de la pêche (+8% pour 1 milliard) et de la vanille (+80% pour 400 MF). Enfin, la fréquentation touristique augmente de 3% et atteint, sur un an glissant, le chiffre de 196.000 touristes.

La croissance économique est également tirée par la consommation des ménages, qui représente le quart des investissements privés, portée par une légère hausse des salaires et l’amélioration du marché du travail.

Il convient par ailleurs de noter la hausse des crédits d’investissement de près de 7,7% et ceux de l’habitat de 3,1%.

L’investissement public est pour sa part, estimée à plus de 24 milliards à fin 2017.

Enfin, le nombre de postes offerts enregistré par le SEFI augmente de 22%, soit 1320 offres. Dans le même temps, le nombre de chômeurs a diminué de 7%.

On peut ainsi observer que pratiquement tous les indicateurs économiques sont repassés au vert et la courbe de l’emploi s’est inversée positivement, pour être même en croissance.

Par conséquent, bien que cela ne puisse pas plaire à certains, il convient, en toute honnêteté, de reconnaitre que le programme économique du Gouvernement basé sur la mise en œuvre du plan d’actions économiques et du plan exceptionnel d’investissement a pleinement contribué à accentuer la croissance économique de notre pays et à ramener la confiance des investisseurs et des entreprises. C’est un fait indiscutable.

Aussi, afin de renforcer cette dynamique vertueuse, le Gouvernement a souhaité, dans le cadre de la préparation du budget 2018, inscrire son action future conformément aux axes stratégiques suivants :

* Les efforts financiers doivent être renforcés et dédiés prioritairement à la création d’emplois ;
* Il convient de redoubler d’effort en matière de réalisation des investissements publics pour soutenir l’activité, mais également en matière d’accompagnement des projets d’investissement privés ;
* Le pays doit poursuivre la maîtrise de ses dépenses publiques courantes pour continuer à dégager des ressources qui pourront ainsi être dédiées à l’investissement public et privé et à la création d’emplois durables dans le secteur privé ;
* Enfin, il est fondamental d’améliorer la santé de nos populations et de promouvoir la solidarité entre tous les polynésiens. A ce titre, nous devons collectivement prendre soin des plus fragiles d’entre nous.

Après consolidation des propositions de chacun des membres du Gouvernement, le budget primitif 2018, hors écriture d’ordre, s’équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à hauteur de 124,291 milliards de F CFP.

Les recettes de fonctionnement sont en progression de 3,899 milliards de F CFP (+3,24 %) par rapport au 2017. Elles procèdent à la fois d’une augmentation de 7,186 milliards de F CFP (+7,49 %) du rendement fiscal, qui confirme ainsi la reprise effective de l’économie polynésienne, et d’une diminution de 3,287 milliards de F CFP (-13,45 %) liée à une politique de prélèvement sur les dividendes des satellites moins importante.

Les dépenses de fonctionnement progressent pour leur part de +1,874 milliard de F CFP entre 2017 et 2018 ; Elles sont constituées principalement des éléments suivants :

* Le remboursement de la dette qui s’élève à 12,936 milliards de F CFP avec les intérêts ;
* La masse salariale demeure maitrisée : elle affiche une légère hausse de 92 millions F CFP (soit +0,30 %), pour s’établir à 31,062 milliards F CFP ;
* La contribution du pays au FIP progresse de 1,230 milliard de F CFP (+8,5 %) pour atteindre le montant de 15,779 milliards de F CFP en 2018, suite à l’augmentation des recettes fiscales.

Avec le rattrapage de la dette historique de 1 milliards de francs, avec les suppléments de recettes obtenus en 2016, le pays versera un montant de 17,6 milliards de francs au FIP en 2018, soit une augmentation de près de 2 milliards de francs par rapport à 2017.

* Les crédits destinés aux opérations de défiscalisation s’élèvent à 4,075 milliards F CFP, soit une progression de 475 millions de F CFP par rapport à 2017.
* La dotation aux amortissements est évaluée pour 2018 à 9,487 milliards de F CFP.
* Enfin, les dépenses de fonctionnement courant s’élèvent à 11,735 milliards de F CFP, les aides à la personne et à caractère économique à 5,811 milliards de F CFP et les subventions et participations, hors dotations APF, CESC et APC, à 21,071 milliards de F CFP.

Les dépenses d’investissement s’établissent à 37,234 milliards, dont 8,816 milliards au titre du remboursement du capital de la dette et 28,234 milliards au titre des dépenses nouvelles d’investissement.

Les recettes d’investissements s’élèvent pour leur part à 37,234 milliards, dont 20,681 milliards d’autofinancement et 7,894 milliards de dotation de l’Etat.

Le projet de budget 2018 traduit par ailleurs, les priorités d'actions du gouvernement, conformément aux orientations stratégiques précitées. Il prévoit notamment :

- La poursuite des efforts en matière d'emploi avec le maintien de l'enveloppe financière des contrats CAE à hauteur de 4 milliards de F CFP et la dotation du dispositif CVD pour 700 millions de F CFP ;

- La poursuite du soutien aux secteurs économiques avec la reconduction des dispositifs en vigueur pour 1,034 milliard de F CFP *;*

- La dotation de moyens complémentaires pour le financement des programmes de développement dans le secteur de l'agriculture et le soutien au secteur de l'élevage pour 241 millions de F CFP ;

- L’augmentation des crédits d’investissement destinés au développement des ressources propres, pour un montant de 2,185 milliards de F CFP ;

- L’augmentation des dotations financières aux régimes sociaux de :

> + 200 millions au Régime Général des Salariés, en renforcement de la prise en charge de l'allocation complémentaire de retraite ;

> + 100 millions au Régime des Non Salariés pour les prestations familiales ;

> L’octroi d’une dotation financière de plus de 27 milliards F CFP pour le RSPF au travers du FELP ;

- La mise en place d’un plan de prévention pour la santé dont les actions seront financées dès 2018 par un compte spécial dédié (le fonds de prévention sanitaire et social) doté d'un budget initial de 100 millions, qui sera abondé courant 2018 des recettes liées à la mise en œuvre d'une fiscalité particulière ;

- La prise en charge des programmes de chimiothérapie décentralisée à Taravao et Uturoa dans le cadre d'un Contrat d'objectifs et de moyens avec la CPS pour un montant de 100 millions de F CFP ;

- Le renforcement du programme de logement social et de l'habitat, via le plan 3000 logements, et la reconduction des aides au logement pour 600 millions de F CFP. Il est précisé que le plan logement bénéfice en 2018 d’une dotation de 12,7 milliards d'autorisation de programme et de 4,9 milliards de crédits de paiement.

Enfin, les marges de manœuvre de la croissance économique retrouvée permettent également de financer en 2018, les aménagements publics du projet « Le Village Tahitien » et de financer les travaux de reconstruction de l'émissaire de Punaauia.

C’était donc, en synthèse, les éléments que je souhaitais présenter à votre Assemblée en introduction de l’examen du budget primitif et des comptes spéciaux 2018.

Alors je sais qu’il existe des éternels pessimistes, des insatisfaits de nature ou d’opportunité pour dire que tout va mal dans notre Pays.

Nous savons bien que les inégalités se sont creusées au cours de toutes ces années d’errance politique, et sans doute même avant. Nous savons que la pauvreté a gagné du terrain. Toute la classe politique a participé à l’instabilité politique de ces dernières années. Nous sommes tous responsables de la récession économique et de ce fait, de la pauvreté monétaire dans notre pays.

Pourtant, vous savez bien comme moi, puisque vous votez les budgets, que nous consacrons chaque année plusieurs milliards, plusieurs dizaines de milliards, pour accompagner les plus démunis d’entre nous. Pour notre part, depuis un peu plus 2 ans, notre gouvernement s’efforce de lutter contre la pauvreté.

Mon sentiment, c’est que ces fonds ne sont pas encore employés de manière efficiente. C’est pourquoi j’ai demandé au gouvernement de mettre en place de nouvelles méthodes, plus efficaces, plus en phase avec les réalités du terrain, pour réduire cette fracture sociale.

L’autre fracture sociale qui nous guette, c’est celle qui est liée à notre système de solidarité. Si rien n’est fait, nous courrons à la catastrophe.

Vous savez que nous avons courageusement engagé la réforme de la PSG. Mais sans doute faudra-t-il surmonter certaines tendances à l’inertie, tant les changements peuvent faire peur à certains.

Votre gouvernement n’a pas peur de l’avenir. Il est résolument optimiste. Il souhaite rassembler les énergies optimistes face au pessimisme déployé par certains.

Nous préparons l’avenir de notre pays. Nous voulons, avec conviction et rationalité, engager notre transition numérique. Une grande partie de la Polynésie est déjà connectée et nous voulons l’amplifier par l’installation de deux nouveaux câbles sous-marins. Le monde de demain accordera une place majeure au numérique. Je veux que notre pays soit au rendez-vous de cette transition vitale.

Je veux aussi que notre pays engage sa transition énergétique. Notre pays est entouré de ressources énergétiques naturelles que sont le soleil, la mer, l’eau des rivières. L’avenir, c’est aussi de construire une Polynésie propre et durable.

Regardez autour de vous. Regardez toutes ces initiatives d’innovation qui sont primées par le Pays, tous ces jeunes, et moins jeunes d’ailleurs, qui s’investissent pour leur Pays.

Je veux aussi libérer nos énergies créatrices dans l’économie, la culture, la sauvegarde de notre environnement, la solidarité. Il y a des talents dans notre pays, en particulier chez les jeunes.

Sans oublier les plus humbles d’entre nous, ce sont ceux-là que nous soutenons avec la plus grande ferveur parce qu’ils ont confiance dans l’avenir et qu’ils participent à la construction de notre bien commun, ce Pays que nous aimons.

Je vous remercie de votre attention.